

800, Place Victoria, bur. 255  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossier no : R-4076-2018 Phase 2

Date : 27 août 2019

HEURE	REMARQUES
9 h à 9 h 53	Audience à huis clos
10 h 11	Reprise de l'audience régulière du 26 août 2019
10 h 11	Lecture du protocole d'ouverture par la greffière-audicière
10 h 12	M <sup>e</sup> Hugo Sigouin-Plasse (Énergir) fait part que l'information qui est recherchée par la Régie par la question 4.1 de la DDR 9 n'est pas détenue par Énergir aux fins des prévisions. Il mentionne que les témoins prévus pour répondre à la DDR 9 pourraient fournir certains éléments de réponse
10 h 13	M <sup>e</sup> Vincent Locas (Énergir) informe que les réponses à la DDR 8 ont été déposées de façon confidentielle. Après discussions avec la FCEI, ils en sont venus à la conclusion qu'il n'y a pas nécessité que la portion 1 (série 1) de cette pièce, qui porte sur la prévision de la demande, soit confidentielle. Des copies papiers de la portion 1 de cette pièce sont en voie d'être préparées et pourront être utilisées par les différents intervenants lors de leur contre-interrogatoire de la partie publique du panel 6
10 h 15	Commentaire de M <sup>e</sup> Simon Turmel à l'effet qu'il serait utile de déposer une version caviardée de cette pièce
10 h 15	<u>Affirmation solennelle</u> :  David St-Pierre, Directeur des projets majeurs et infrastructures GNL chez Énergir, 1717, du Havre, Montréal Vincent Regnault, Directeur, Transport et approvisionnement gazier chez Énergir, 1717, du Havre, Montréal Jean-Sébastien Huet, qui témoigne sous la même affirmation solennelle que lors de l'audience à huis clos du 26 août 2019 Marc-Antoine Bellavance, qui témoigne sous la même affirmation solennelle que lors de l'audience à huis clos du 26 août 2019  Témoins du panel 6
10 h 16	Présentation par le témoin Regnault
10 h 33	Fin de la présentation par le témoin Regnault
10 h 33	Interrogatoire du témoin Regnault par M <sup>e</sup> Locas en vue de l'adoption de la pièce B-0294 (présentation power point)
10 h 34	Contre-interrogatoire des témoins St-Pierre, Regnault, Huet et Bellavance par M <sup>e</sup> Paule Hamelin pour l'ACIG
10 h 45	Fin du contre-interrogatoire des témoins St-Pierre, Regnault, Huet et Bellavance par M <sup>e</sup> Paule Hamelin pour l'ACIG
10 h 45	Contre-interrogatoire des témoins St-Pierre, Regnault, Huet et Bellavance par M <sup>e</sup> André Turmel pour la FCEI
11 h 52 à 11 h 55	Discussions entre M <sup>e</sup> André Turmel, M <sup>e</sup> Locas et les témoins St-Pierre et Regnault quant à l'engagement n <sup>o</sup> 3
11 h 55	<u>Engagement n<sup>o</sup> 3 d'Énergir</u> : indiquer combien il y a eu de défaillances mineures ou majeures qui ont été notées de pompes à l'usine LSR, selon le registre ou les informations, depuis 1990 (demandé par la FCEI)
11 h 56	Poursuite du contre-interrogatoire des témoins St-Pierre, Regnault, Huet et Bellavance par M <sup>e</sup> André Turmel pour la FCEI

800, Place Victoria, bur. 255  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossier no : R-4076-2018 Phase 2

Date : 27 août 2019

HEURE	REMARQUES
12 h	L'audience est suspendue jusqu'à 13 h 15
13 h 15	Reprise de l'audience
13 h 15	Poursuite du contre-interrogatoire des témoins St-Pierre, Regnault, Huet et Bellavance par M <sup>e</sup> André Turmel pour la FCEI
13 h 17	<u>Engagement n<sup>o</sup> 4 d'Énergir</u> : déterminer quel est le pourcentage des défaillances des éléments d'un vaporisateur (panel PLC, brûleurs, pompes et soufflantes) (demandé par la FCEI)
13 h 18	Poursuite du contre-interrogatoire des témoins St-Pierre, Regnault, Huet et Bellavance par M <sup>e</sup> André Turmel pour la FCEI
13 h 36	<u>Engagement n<sup>o</sup> 5 d'Énergir</u> : en lien avec la pièce B-0175, réponse 6.1, à l'égard de la référence 2 mois/80 mois, indiquer combien il y a eu de jours avec une vaporisation égale ou supérieure à 75 % et quel a été le volume de vaporisation pour ces journées (demandé par la FCEI)
13 h 37	Poursuite du contre-interrogatoire des témoins St-Pierre, Regnault, Huet et Bellavance par M <sup>e</sup> André Turmel pour la FCEI
13 h 40	<u>Engagement n<sup>o</sup> 6 d'Énergir</u> : en lien avec la pièce B-0175, appendice Q, 6.2, page 9 de 18, pour les quatre occasions où les vaporisations ont été utilisées en 2013-2014 et 2017-2018, indiquer les dates et le volume de vaporisation totale pour ces huit journées (demandé par la FCEI)
13 h 41	Poursuite du contre-interrogatoire des témoins St-Pierre, Regnault, Huet et Bellavance par M <sup>e</sup> André Turmel pour la FCEI
13 h 42 à 13 h 49	Échanges entre M <sup>e</sup> André Turmel, M <sup>e</sup> Vincent Locas et M <sup>e</sup> Simon Turmel quant à la pertinence ou non d'une demande de prise d'engagement formulée par M <sup>e</sup> André Turmel, au terme desquels la Régie permet l'engagement et indique qu'elle jugera ultérieurement de sa pertinence
13 h 49	<u>Engagement n<sup>o</sup> 7 d'Énergir</u> : est-ce que les données tirées du manuel de Lee sont basées sur des pompes qui fonctionnent dans les mêmes circonstances que celles de l'usine LSR, soit quelques heures d'utilisation suivies de périodes d'arrêts prolongés avec entretien? Et se peut-il que ces pompes fonctionnent sur une base permanente? Pourquoi Jenmar n'a pas utilisé les données historiques disponibles chez Énergir pour les pompes? (demandé par la FCEI)
13 h 49	Fin du contre-interrogatoire des témoins St-Pierre, Regnault, Huet et Bellavance par M <sup>e</sup> André Turmel pour la FCEI
13 h 50	Contre-interrogatoire des témoins St-Pierre, Regnault, Huet et Bellavance par M <sup>e</sup> Franklin S. Gertler pour le ROÉÉ
14 h 07	<u>Engagement n<sup>o</sup> 8 d'Énergir</u> : fournir, le cas échéant, le rapport ou l'écrit de l'institut Pembina auquel il est fait référence à la pièce B-0184 (Énergir-H, document 1) à la page 176 du PDF (page 6 de l'annexe 17) (demandé par le ROÉÉ)
14 h 08	Intervention de M <sup>e</sup> Locas. Il mentionne que le document de Pembina sera peut-être sujet à un traitement confidentiel, auquel cas, il sera déposé sous pli confidentiel
14 h 10	Poursuite du contre-interrogatoire des témoins St-Pierre, Regnault, Huet et Bellavance par M <sup>e</sup> Franklin S. Gertler pour le ROÉÉ
14 h 37	Fin du contre-interrogatoire des témoins St-Pierre, Regnault, Huet et Bellavance par M <sup>e</sup> Franklin S. Gertler pour le ROÉÉ
14 h 38	M <sup>e</sup> Sigouin-Plasse demande si la Régie fournira bientôt le nouveau libellé de la question 8.2, afin que les personnes concernées puissent travailler à y répondre
14 h 38	M <sup>e</sup> Simon Turmel mentionne qu'il y reviendra rapidement

800, Place Victoria, bur. 255  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossier no : R-4076-2018 Phase 2

Date : 27 août 2019

HEURE	REMARQUES
14 h 38	Contre-interrogatoire des témoins St-Pierre, Regnault, Huet et Bellavance par M <sup>e</sup> Dominique Neuman pour SÉ-AQLPA
15 h 01	Fin du contre-interrogatoire des témoins St-Pierre, Regnault, Huet et Bellavance par M <sup>e</sup> Dominique Neuman pour SÉ-AQLPA
15 h 01	Interrogatoire des témoins St-Pierre, Regnault, Huet et Bellavance par M <sup>e</sup> Amélie Cardinal pour la Régie
15 h 02	M <sup>e</sup> Cardinal produit :  <u>A-0059</u> : tableau sur l'établissement des besoins et des outils d'approvisionnement
15 h 03	Poursuite de l'interrogatoire des témoins St-Pierre, Regnault, Huet et Bellavance par M <sup>e</sup> Amélie Cardinal pour la Régie
15 h 18	<u>Engagement n<sup>o</sup> 9 d'Énergir</u> : déposer le Precedent Agreement signé par Énergir et retourné à TCPL le 28 février 2019 (demandé par la Régie)
15 h 19	Poursuite de l'interrogatoire des témoins St-Pierre, Regnault, Huet et Bellavance par M <sup>e</sup> Amélie Cardinal pour la Régie
15 h 21	Fin de l'interrogatoire des témoins St-Pierre, Regnault, Huet et Bellavance par M <sup>e</sup> Amélie Cardinal pour la Régie déposer le
15 h 22	Questions par M <sup>e</sup> Simon Turmel aux témoins St-Pierre, Regnault, Huet et Bellavance
15 h 25	Fin des questions par M <sup>e</sup> Simon Turmel aux témoins St-Pierre, Regnault, Huet et Bellavance
15 h 26	Pas de réinterrogatoire des témoins St-Pierre, Regnault, Huet et Bellavance par M <sup>e</sup> Locas sur la portion publique de leur témoignage. Il demande si la portion confidentielle de leur témoignage aura lieu cet après-midi
15 h 26	M <sup>e</sup> Simon Turmel indique qu'elle aura plutôt lieu demain matin
15 h 26 à 15 h 28	M <sup>e</sup> Locas consulte les témoins afin de vérifier leurs disponibilités pour demain matin. Il informe que les témoins ne seraient disponibles qu'en début d'après-midi et que demain matin, le panel sur les tarifs et l'allocation des coûts ainsi que celui pour répondre à la DDR 9 seront disponibles, tel qu'il était prévu
15 h 29	M <sup>e</sup> Simon Turmel mentionne qu'on procédera ainsi et qu'on s'ajustera. Il fait également part que la clarification demandée quant à la question 8.2 sera déposée sous peu au SDÉ
15 h 30	M <sup>e</sup> Locas, pour sa part, informe que la version « série 1 » publique des réponses à la DDR 8 a été déposée au SDÉ
15 h 30	À la demande de M <sup>e</sup> Gertler, M <sup>e</sup> Simon Turmel résume le déroulement de la matinée de la journée de demain
15 h 31	M <sup>e</sup> Locas mentionne que si le panel sur les tarifs et l'allocation des coûts ainsi que celui pour répondre à la DDR 9 terminent tôt demain matin, le panel 6 pourrait être en mesure de témoigner à huis clos à compter de 10 h 30-11 h environ
15 h 32	L'audience est ajournée au 28 août 2019 à 9 h
	Johanne Lebus, greffière-audicière

800, Place Victoria, bur. 255  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossier no : R-4076-2018 Phase 2

Date : 27 août 2019

<b>TÉMOIN</b>		<b>DATE</b> <b>Année/mois/jour</b>
NOM :	Marc-Antoine Bellavance	2019/08/27
ENTREPRISE :	Énergir	
PROFESSION :	Même affirmation solennelle	
ADRESSE :		

<b>TÉMOIN</b>		<b>DATE</b> <b>Année/mois/jour</b>
NOM :	Josée Duhaime	2019/08/27
ENTREPRISE :	Énergir	
PROFESSION :	Même affirmation solennelle	
ADRESSE :		

<b>TÉMOIN</b>		<b>DATE</b> <b>Année/mois/jour</b>
NOM :	Jean-Sébastien Huet	2019/08/27
ENTREPRISE :	Énergir	
PROFESSION :	Même affirmation solennelle	
ADRESSE :		

<b>TÉMOIN</b>		<b>DATE</b> <b>Année/mois/jour</b>
NOM :	Renault-François Lortie	2019/08/27
ENTREPRISE :	Énergir	
PROFESSION :	Même affirmation solennelle	
ADRESSE :		

<b>TÉMOIN</b>		<b>DATE</b> <b>Année/mois/jour</b>
NOM :	Vincent Regnault	2019/08/27
ENTREPRISE :	Énergir	
PROFESSION :	Directeur, Transport et approvisionnement gazier	
ADRESSE :	1717, du Havre Montréal	

<b>TÉMOIN</b>		<b>DATE</b> <b>Année/mois/jour</b>
NOM :	David St-Pierre	2019/08/27
ENTREPRISE :	Énergir	
PROFESSION :	Directeur des projets majeurs et infrastructures GNL	
ADRESSE :	1717, du Havre Montréal	

**PROTOCOLE D'OUVERTURE**  
**AUDIENCE DU 27 AOÛT 2019**

**DOSSIER : R-4076-2018 Phase 2**

DEMANDE D'APPROBATION DU PLAN D'APPROVISIONNEMENT  
ET DE MODIFICATION DES CONDITIONS DE SERVICE ET TARIF D'ÉNERGIR, S.E.C.  
À COMPTER DU 1<sup>er</sup> OCTOBRE 2019

Les régisseurs désignés dans ce dossier sont : **M<sup>e</sup> Simon Turmel (président de la formation), de même que Mme Françoise Gagnon et M. François Émond**

Le procureur de la Régie est **M<sup>e</sup> Amélie Cardinal**

La **demanderesse** est :

**ÉNERGIR, S.E.C.**

Représentée par M<sup>e</sup> Hugo Sigouin-Plasse, M<sup>e</sup> Vincent Locas et M<sup>e</sup> Philip Thibodeau

Les **intervenants** qui participent à la présente audience sont :

**ASSOCIATION DES CONSOMMATEURS INDUSTRIELS DE GAZ (ACIG)**

Représentée par M<sup>e</sup> Paule Hamelin

**FÉDÉRATION CANADIENNE DE L'ENTREPRISE INDÉPENDANTE (SECTION QUÉBEC) (FCEI)**

Représentée par M<sup>e</sup> André Turmel

**GROUPE DE RECOMMANDATIONS ET D'ACTIONS POUR UN MEILLEUR ENVIRONNEMENT (GRAME)**

Représenté par M<sup>e</sup> Geneviève Paquet

**REGROUPEMENT DES ORGANISMES ENVIRONNEMENTAUX EN ÉNERGIE (ROÉÉ)**

Représenté par M<sup>e</sup> Franklin S. Gertler

**STRATÉGIES ÉNERGÉTIQUES ET ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE LUTTE CONTRE LA POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE (SÉ-AQLPA)**

Représenté par M<sup>e</sup> Dominique Neuman

**UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC (UMQ)**

Représentée par M<sup>e</sup> Simon Vincent

**Y a-t-il d'autres personnes dans la salle qui désirent présenter une demande ou faire des représentations au sujet de ce dossier?**

---

---

**Nous demandons aux participants de bien vouloir s'identifier à chacune de leurs interventions pour les fins de l'enregistrement et de s'assurer que leur cellulaire est fermé durant la tenue de l'audience.**

**Prenez note qu'aucun breuvage autre que de l'eau et aucune nourriture ne sont permis dans la salle d'audience. Merci!**

**Début : 10 h 11**

**Dîner : 12 h**

**Reprise : 13 h 15**

**Ajournement : 15 h 32**

